



## LA PRAZ – INFO Printemps 2025

### LE FRELON ASIATIQUE

*Afin de lutter efficacement contre la prolifération, toute présence doit être signalée.*



**Frelon asiatique**  
(taille réelle 3 cm)



**Frelon commun**  
(jusqu'à 4 cm)

### ORIGINE ET MODE DE VIE

*Originaire d'Asie, il a été introduit en Europe en 2004. Depuis sa prolifération devient inquiétante.*

La jeune reine sort de son hibernation entre mars et avril, à partir d'une température de 12-15° et cherche un endroit pour construire un nid primaire (endroit protégé, comme un avant-toit, une cabane de jardin, un garage, un parasol fermé mais encore des buissons de ronces ou de buis et des haies.

Elle pond quelques œufs et s'occupe des premières larves. Au bout de 4 à 6 semaines, les larves se sont transformées en ouvrières adultes qui se chargent de la construction du nid et la reine se consacre, dès lors exclusivement à la ponte.

Dans environ 70% des cas, la colonie en croissance se déplace et construit un nid secondaire, généralement dans un arbre à plus de 10 mètres de haut.

Chaque saison, une colonie peut produire plusieurs milliers d'individus, presque 3 fois plus que le frelon indigène.

### Que faire ?

**Vous pensez voir un frelon asiatique ou un nid de frelon asiatique ?**

1. Photographiez ou filmez le frelon suspect.
2. Notez l'endroit précis et la date de l'observation.
3. Envoyez ces informations avec vos coordonnées à :

[www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)



### Attention !

Restez à distance, à au moins 5 mètres du nid.

Ne pas tenter de le détruire vous-même. Demandez à une entreprise professionnelle de le faire :

La liste des entreprises de lutte contre les espèces indésirables est consultable sur le site internet de la Commune.